

**Commission départementale de préservation des espaces naturels,
agricoles et forestiers (CDPENAF)**

Séance du 25 avril 2024

Référence du dossier : PC 019 223 24 C0002 – SCEA les Petits Fruits représentée par
M. Christophe LIONET
Installation de tunnels non chauffés pour la production de petits fruits rouges
Commune de Saint-Martin-Sepert

Nature de l'avis : avis simple

Avis : **Défavorable**

Commentaires ou recommandations de la commission :

La surface, de plus de 2,5 ha, des tunnels en place, servant d'abris froids, pour la culture des petits fruits, explique l'avis défavorable.

Le président de séance,

Pour le Préfet
et par délégation
Le Secrétaire Général

Jean-Luc TARREGA